

Contraintes Socio-Economiques De La Mouance De La Culture Anacardièrè Dans La Zone De Boundiali

Socio-Economic Constraints Of The Cashew Crop Movement In The Boundiali Area

COULIBALY Lenta^{1*}, Docteur, AKPRO Sié Essane Rachelle², Docteur, AOUTOU Cyrille³, Maître-assistant, LATTROH Agnero Parthener⁴, Doctorant, BOHNGO Wahon Blanche Séraphine⁵, Doctorante, AKMEL Meless Siméon⁶, Professeur Titulaire

^{1,2,3,4,5,6}Département d'Anthropologie et Sociologie Université Alassane Ouattara de Bouaké,

Received 01 April 2025, Accepted 30 April 2025, Available online 01 May 2025, Vol.13 (May/June 2025 issue)

Resume

La mouance de la culture de l'anacarde a occasionné des problèmes sociaux et économiques dans la zone de Boundiali. L'objectif de cette étude est d'analyser les contraintes socio-économiques de la mouance de la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali. L'étude s'appuie sur une approche mixte (qualitative et quantitative). Ainsi, les données qualitatives ont été collectées grâce au guide d'entretien individuel. Quand les données quantitatives sont recueillies par le biais d'un questionnaire. Les résultats montrent que l'expansion des vergers de l'anacarde attise l'insécurité alimentaire et envenime les rapports sociaux. Aussi, les recettes issues de cette agriculture de plantation a fait naître de nouvelles classes sociales dénommées "jeunes-vieux et vieux jeunes". A cette déviance sociale, s'ajoute la mévente de la noix de cajou. De ce fait, une critique de la politique agricole s'impose pour les futures générations.

Mots-clés : anacarde, mouance, contrainte, analyse critique, Boundiali

Abstract

The mouance of cashew cultivation has caused social and economic problems. The objective of this study is to analyze the socio-economics of the mouvement of cashew cultivation in the Boundiali area. The study is based on a mixed approach(qualitative and quantitative). Thus, the qualitative data was collected using the individual interview guide and the quantitative data was collected through a questionnaire. It appears that the expansion of cashew orchards not only fuels food insecurity but also poisons social relations. In addition, the revenue from this plantattion agriculture has given rise to new social classes called young-old and old young. Added to this social deviance is the poor sale of cashew nust in the area. A critique of agricultural policy is therefore necessary to save future geberations.

Keywords : Cashew, movement, constraint, critical analysis, Boundiali

Introduction

Cet article s'intéresse aux problèmes socio-économiques liés à l'exploitation anacardièrè, plus particulièrement la sécurité alimentaire, l'affaiblissement du pouvoir d'achat des ménages et la déstructuration des rapports sociaux dans la zone de Boundiali. La revue documentaire montre que le développement de nombreux pays du Sud est lié à l'exploitation de matières agricoles (Sutter, 2010). La Côte d'Ivoire n'est pas épargnée. En effet, les cultures du café et du cacao ont a permis au pays de connaître une excellence performance économique sous régionale.

*Correspondant Author's ORCID ID: 0000-0000-0000-0000

DOI: <https://doi.org/10.14741/ijmcr/v.13.3.3>

Malgré cet essor économique, il n'en demeure pas moins, que la partie septentrionale est vulnérable. Car, elle dispose d'un régime climatique moins généreux pour la production de ces spéculations forestières. Soucieux de pallier ces déséquilibres régionaux, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans une politique de diversification des cultures de rente. Dans la partie méridionale, l'on trouve le café, le cacao, le coco et l'hévéaculture. Le coton et l'anacarde sont perceptibles dans la partie septentrionale. La culture cotonnière a suscité de nombreux espoirs au sein des producteurs, puisqu'elle leur a procuré non seulement des revenus monétaires conséquents, mais elle a, aussi ouvert les voies d'accès aux intrants et aux crédits

agricoles (Coulibaly, 2019). De ce fait, cette culture saisonnière a pris une place stratégique dans l'économie du pays en général et en particulier celle de Boundiali.

Si pendant longtemps, la production du coton a fait de beaux jours dans cette localité, cependant ces dernières campagnes agricoles, la culture de l'anacarde est devenue la principale culture de rente de la population. En effet, de 28.000 tonnes en 2017, la production de la zone de Boundiali a dépassé 35.000 tonnes en 2019. Puis, elle a rebondi à 36.000 tonnes en 2021 (Direction Régionale du Conseil du Coton et de l'Anacarde de la Bagoué, 2021). Bien que l'exploitation de la noix de cajou ait participé à l'amélioration des conditions de vie des producteurs, force est de constater, que son adoption massive a engendré des problèmes socio-économiques. La ruée des paysans de cette localité vers cette culture pérenne a engendré : (i) une réduction des terres arables. Il s'agit des espaces arables réservés aux cultures vivrières. Ce qui soulève la question de la sécurité alimentaire ; (ii) la déstructuration des rapports de production. Avec l'avènement de culture de l'anacarde, l'on assiste à une apparition des exploitations individuelles au profit des exploitations collectives ; (iii) des problèmes économiques. Ces trois dernières campagnes agricoles 2019/2021 ont été caractérisées par une mévente de la noix de cajou. Les revenus des exploitants de l'anacarde se sont amenuisés. De ces constats découle la question principale de recherche suivante : Comment l'exploitation de la noix de cajou a-t-elle occasionné des problèmes socio-économiques dans la zone de Boundiali ? A cette question principale sont rattachées des questions

spécifiques : (i) quel est l'impact de la mouvance de l'exploitation de l'anacarde sur la sécurité alimentaire ? (ii) quelles sont les contraintes sociales de la ruée des exploitants vers cette culture pérenne ? (iii) quels sont les problèmes économiques nés de la prédominance de cette agriculture à base de l'anacarde ?

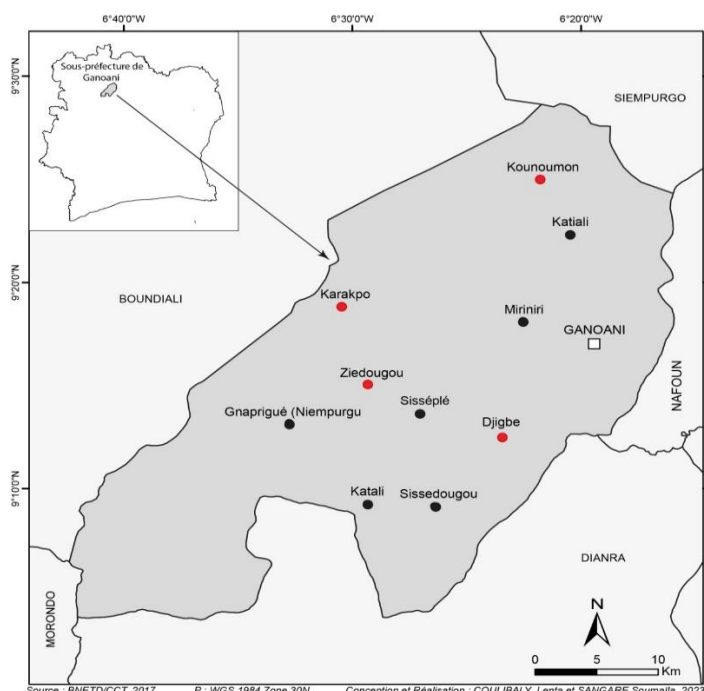
Cette étude vise à analyser les contraintes sociales et économiques de l'activité anacardièrè dans la zone de Boundiali. De façon spécifique, il s'agit de : (i) montrer l'impact de la mouvance de l'exploitation de l'anacarde sur la sécurité alimentaire ; (ii) identifier les contraintes sociales de la ruée des exploitants vers cette culture anacardièrè ; (iii) expliquer problèmes économiques nés de la prédominance de cette agriculture à base de l'anacarde.

Cette recherche comprend trois parties : (i) méthodologie ; (ii) résultats ; (iii) discussion.

Matériel et Méthodes

Site de l'étude

Notre site d'enquête est la zone de Boundiali (Région de la Bagoué au Nord de la Côte d'Ivoire), qui comprend 730.000 habitants (RGPH, 2021). Les localités retenues sont : Djigbe, Karakpo, Kounoumon, et Ziedougou. Le choix de ces sites est lié à l'apparition de plantations individuelles croissantes, la réduction sensible des superficies des cultures vivrières et la mévente de la noix de cajou. La carte n°1 localise la zone de l'étude.



- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| □ Chef-lieu de Sous-préfecture | ■ Sous-préfecture de Ganoani |
| ● Village | □ Sous-préfecture voisine |
| ● Village enquêté | |

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude

Source : CCT, 2022

Collecte et analyse de données

Les personnes concernées par l'étude sont essentiellement des producteurs d'anacarde, mais aussi des responsables de structures de production. Nous avons procédé à un choix raisonné pour la collecte des données qualitatives, puisqu'il est question de cibler les personnes ressources, à même de nous instruire. À cela, s'est ajoutée la disponibilité des individus. Concernant les données quantitatives, l'échantillonnage par grappe a été privilégié. La catégorie des producteurs ayant cinq années d'expérience dans l'exploitation de la culture de l'anacarde a été retenue. C'est à partir des campagnes agricoles que les anacardiens entrent en production. Au total, 120 enquêtés, hommes et femmes ont été retenus pour l'étude. Le focus group, l'entretien semi-directif et le questionnaire sont mobilisés pour recueillir les informations. La méthode comparative de B. Gerard (1987) a conduit à un rapprochement de faits ou d'événements, et à analyser les ressemblances et/ou les dissemblances de manière à pouvoir dégager des éléments de constats généraux. Elle nous a permis de comprendre les différentes étapes de l'évolution de la production et la commercialisation de la noix de cajou de 2018 à 2021. De plus, la noix de cajou génère des revenus conséquents comparativement aux autres cultures. L'analyse dialectique de G. Georges (1964) a montré les contradictions, notamment la disparition des formes d'entraides de production, l'insécurité alimentaire et les conflits intercommunautaires et familiaux liés à l'exploitation de l'anacarde.

Les données qualitatives issues des entretiens individuels ont été transcrites et saisies sur Word. Ensuite, elles ont été classifiées et recoupées pour faire l'objet d'une analyse de contenu. Ainsi, les idées importantes notamment la mévente de la noix de cajou, l'apparition des plantations individuelles, la naissance de nouvelles classes et l'insécurité alimentaire sont retenues après croisement. Quant aux données quantitatives obtenues à partir du questionnaire, elles ont été codifiées et traitées avec le logiciel SPHINX. Les données recueillies ont été analysées.

Resultats

Les résultats de la présente étude ont permis de répertorier les contraintes sociales et économiques qui minent le secteur de l'anacarde dans la zone de Boundiali. De ce fait, nous passons en revue l'histoire de cette culture pérenne dans les localités de Boundiali.

Impact de l'anacarde sur la sécurité alimentaire dans la zone de Boundiali

Historique de l'anacardier dans la zone de Boundiali

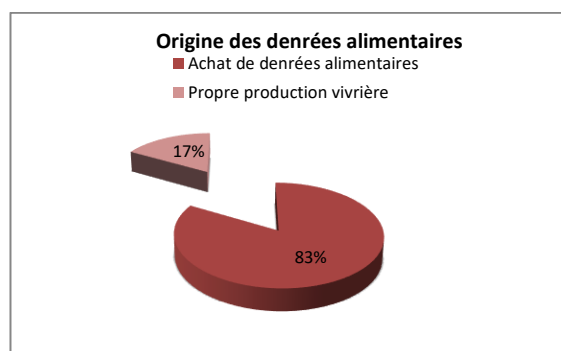
Le récit de vie de B.Y (notable de Boundiali) nous permet d'illustrer cette partie du travail :

« Dans la zone de Boundiali, c'est le Président Felix Houphouët Boigny qui nous a parlé pour la première fois de l'anacardier. Il était en tournée de visite présidentielle à Boundiali le 25 mars 1974. Sur place, il a parlé de l'importance du couvert forestier. Dès lors, pour freiner l'avancée du désert au Nord, il faudrait planter l'anacardier, parce que cet arbre résiste beaucoup à la sécheresse. C'est ainsi que les premiers anacardiens ont été plantés dans les champs et aux alentours des écoles ».

L'analyse historique des conditions d'émergence des vergers d'anacardiens de la zone de Boundiali a été démontrée. Il ressort que cet arbre a été introduit sous l'effet d'un volontarisme appuyé par l'État de Côte d'Ivoire. D'espèce forestière, l'anacarde devient une espèce fruitière à promouvoir grâce à sa valeur économique. Entre 1974 et 1985, les arbres étaient moins nombreux et distribués de façon inégale dans l'espace. Ils étaient plus présents dans les chefs-lieux de sous-préfecture. Par la suite, les plantations ont été distribuées le long des espaces agricoles avec de dimensions en moyenne 02 hectares par exploitant. A cette époque, 46 plantations ont été inventoriées avec une superficie totale de 154, 79 hectares soit 1,69 % de l'espace du Département de Boundiali. Mais, l'arbre a été maintenu et diffusé dans les espaces productifs agricoles grâce à ses différents usages bien que son marché ne fût pas développé. La prééminence de la filière anacarde de la zone étudiée est essentiellement due au développement de son marché en 2014. Ses vergers ont par ailleurs connu une progression spatiale exceptionnelle dans le Département de Boundiali. Ils sont répartis de manière homogène dans l'espace. Notre secteur d'étude est devenu est l'un des bastions de cette culture spéculative. Ce faisant, la dynamique extensive de cette culture pérenne a impacté l'économie alimentaire de cette entité géographique.

Emprise spatiale de l'anacardier : source d'insécurité alimentaire

L'adoption massive de la culture anacardière dans la zone étudiée attise l'insécurité alimentaire. De par son emprise spatiale, celle-ci monopolise les terres arables au détriment des céréales. Ce qui est présenté dans le graphique suivant :



Graphique n°1 : origine majoritaire des denrées alimentaires des producteurs

Source : données d'enquête, juin, 2022

Il ressort de ce graphique n°1 que, 17% des enquêtés se nourrissent annuellement de leur propre production vivrière contre 83% qui évoquent des raisons d'incapacité alimentaire annuelle. Cette situation est la traduction d'une crise alimentaire dans cette zone géographique. En effet, la majorité des producteurs éprouvent des difficultés pour se ravitailler en productions vivrières annuellement. Parce que cette agriculture de plantation est largement répandue, son système de production impose l'association des cultures de rente (coton-anacarde) qui fournissent des revenus, tandis que les cultures vivrières (tubercules, céréales, légumes, etc.) assurent la subsistance. Mais, la place des vivriers est particulièrement réduite. L'intérêt croissant pour l'anacarde dans les années 2014-2016 a poussé les paysans à accroître les superficies au détriment du vivrier. De nos jours, il devient extrêmement difficile de créer de nouvelles parcelles pour le vivrier. En conséquence, l'équilibre de la production vivrière qui reposait sur le défrichage annuel des anciennes et nouvelles parcelles est remis en question. Voilà pourquoi, se procurer des denrées à moindre coût n'est plus chose aisée dans la zone étudiée. Ce qui a vidé les greniers des paysans. En effet, l'argent obtenu de la vente de la noix demeure insuffisant pour l'achat des denrées alimentaires. Par exemple, un ménage de la zone de Boundiali est composé de 03 personnes en moyenne. S'il doit nourrir ses membres, il dépensera annuellement environ 6480.000 F CFA contre un gain annuel de 700.000 FCFA. En comparant les recettes annuelles tirées de la commercialisation de l'anacarde et le coût de la nourriture pour la même période, l'on constate que les ménages ruraux vivant de l'exploitation de l'anacarde, éprouvent des difficultés pour s'approvisionner en denrées alimentaires. D'ailleurs, il est apparu que l'achat des vivriers importés n'est pas du goût de plusieurs planteurs. Car, les aliments, qui proviennent de leurs champs ont plus de valeur que les vivriers achetés. L'exemple le plus probant est celui de K.S, lorsqu'il affirme :

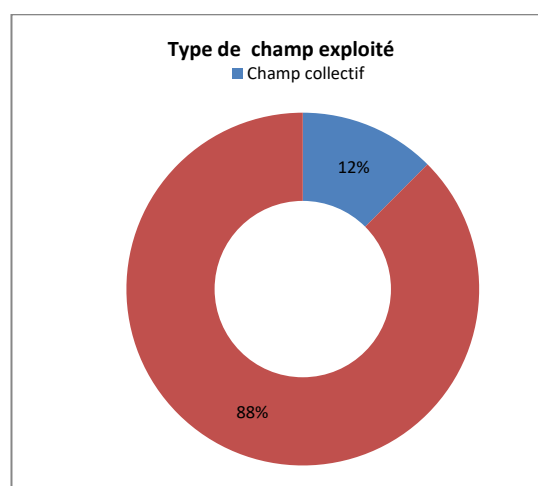
« Nous sommes des producteurs sans valeur. Comment en pays sénoufo, un homme bien portant puisse acheter les denrées importées ? On se nourrit aujourd'hui comme des étrangers. Je me rappelle avant l'entrée en jeu de l'anacarde, mes greniers étaient toujours pleins de produits vivriers. Je produisais beaucoup d'ignames, de maïs, de riz etc..). Mais, depuis l'envolée économique de cette culture de rente, on a cru en elle en abandonnant les autres productions. Et après maintes réflexions, j'ai fini par comprendre qu'on doit revoir nos systèmes cultureux. L'anacardier a causé plus de dégâts que de biens. C'est une fausse affaire ».

Ces informations montrent que la dynamique de la culture de l'anacarde a affecté l'économie alimentaire de cette partie du pays. A cette insécurité alimentaire, s'ajoute la déstructuration des rapports de production agricole.

II.2. Incidences de l'exploitation de l'anacarde sur les rapports sociaux des exploitants de l'anacarde de la zone de Boundiali

II.2.1. Essor de l'anacarde : facteur du déclin des champs familiaux de la zone de Boundiali

L'extension des surfaces cultivées de l'anacarde repose sur les fortes valeurs marchandes qu'elle procure. Par conséquent, les fluctuations des prix orchestrés pendant les dernières campagnes agricoles sur le marché poussent les producteurs à étendre davantage leurs superficies. Cependant, la promotion de cette culture pérenne dans cette localité a désorganisé les relations sociales des producteurs comme l'indique le graphique n°2.



Graphique n°2 : Déstructuration des rapports de production agricole

Source : données d'enquête, juin, 2022

A l'issue de l'analyse, il se dégage une dispersion des cellules familiales. Autrefois, la gestion des activités agricoles était réservée aux lignages. C'est la famille qui se mobilisait pour la réalisation des travaux champêtres. Cette stratégie est un canal de mutualisation de la force de travail agricole. Elle fait partie des pratiques ancestrales sénoufo. C'est un moyen de mobilisation de la force de travail, qui permet de réaliser les travaux champêtres et autres activités dans un temps record. Jadis, la principale force de travail provenait de la main-d'œuvre familiale, qui constituait un réservoir important pour la réalisation des activités champêtres. Il existait à cette époque, une autre forme de coopération entre les cultivateurs. Ce qui permettait aux producteurs de mobiliser de l'énergie pour les activités intra et extras agricoles. Ce type d'organisation rendait l'exécution des travaux plus ou moins pénibles. Mais, la mouvence de l'anacarde a fait voler en éclat la structuration sociale de production, dans la mesure où, 88% des enquêtés cultivent des champs individuels. L'une des raisons de cette nouvelle stratégie agricole est liée à la redistribution des recettes issues de la vente de la noix de cajou. En

effet, les enquêtés ont affirmé qu'il existe toujours des conflits au sein des membres détenteurs de grandes plantations en période de ramassage de la noix de cajou. Pour cela, il est légitime d'être le responsable de sa propre production. Ce qui ne permet pas aux paysans de bénéficier de la mobilisation lignagère pour faire face à la surcharge du travail agricole. L'abandon de cette pratique est la conséquence du développement des exploitations individuelles. La volonté des agriculteurs d'avoir leurs propres exploitations d'anacardières a réorganisé les paysans dans l'espace. La détention de champs personnels a rendu difficile l'existence de l'entraide agricole. Ce construit social autour des grands champs a bouleversé les relations amicales, car chacun veut se sentir libre et ne veut rendre compte à personne. Les propos de C.S justifient notre assertion :

« Nous sommes 4 garçons de même père. Mais, chacun à son champ hein. Personne ne travaille avec l'autre. En ce temps d'anacarde, tu vas travailler avec qui et dès que ses enfants grandissent, ils vont te chasser à cause du champ de l'anacarde ? ».

A travers ce verbatim, nous comprenons que la volonté de satisfaire les besoins individuels met à mal l'unité de la famille traditionnelle. En effet, les cadets remettent en question la gestion des revenus anacardières par les aînés. Quand les aînés pensent que cette domination économique de l'anacarde a conféré aux cadets du «zèle». De ce fait, les revenus de l'anacarde font naître de nouvelles classes sociales dénommées "vieux-jeunes et jeunes-vieux" dans la zone de Boundiali.

De la rentabilité de la culture de l'anacarde à la naissance de nouvelles classes sociales "vieux-jeunes et jeunes-vieux"

A la question, "qu'appellez-vous « vieux-jeunes et jeunes-vieux et comment l'essor de la culture de l'anacarde a pu contribuer à la naissance de ces classes sociales ? Voici la réaction de S.F:

« Avant la culture de l'anacarde, la société fonctionnait normalement. Or depuis sa production, la société est devenue autre chose. Un vieux-jeune, c'est quelqu'un qui est avancé en âge et qui réagit comme un jeune. J'ai un ami qui a au moins 50 ans. Mais, en période de la noix de cajou, il se fait rare chez lui à la maison. Sa femme peut passer 3 jours sans avoir de ses nouvelles. Il tourne entre les maquis à Boundiali. Il se fait même appeler citronnier. Façon vous voyez lorsqu'on presse le citron, il n'y a du jus qui sort, c'est pareil pour lui. A cette période, il a toujours de l'argent sur lui. Il retourne à la maison après avoir dilapidé une bonne partie de l'argent issu de la vente de la noix de cajou. Lui, c'est un vieux-jeune. Or, les jeunes-vieux ce sont les déviants sociaux. Ils ne respectent pratiquement plus de normes sociales. Huit années plus tard, ce sont les parents qui disaient à leurs enfants ; bonne arrivée, on dit quoi au champ. Mais avec l'anacarde, la tendance est inversée. C'est l'enfant qui dit maintenant à son papa bonne arrivée ; on dit quoi au champ. Entre-temps, l'enfant n'était nulle part. Peut-être même, il a

passé toute la journée en train de boire les boissons frelatées après avoir vendu 10 kilogrammes de l'anacarde. On va au champ et les jeunes restent à la maison comme s'ils étaient les plus vieux du village ».

On comprend que l'adoption de la culture de l'anacarde a changé la donne dans la zone de Boundiali. Cette culture spéculative est non seulement une source de déstructuration des rapports familiaux, mais elle a également introduit des comportements qui sont souvent contraires aux normes sociales de cette partie du pays. Ainsi, la hiérarchie traditionnelle des sociétés n'est plus respectée. En outre, la révolution anacardière a des répercussions sur la trésorerie des ménages.

Problèmes économiques liés à la préférence de la noix de cajou

Mévente du fruit de l'anacardier

L'un des problèmes économiques de cette culture spéculative est la vente à un prix dérisoire de la production anacardière. Ce qui est présenté dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Type de commercialisation de la majorité de la noix de la zone

Type de vente de la production anacardière	Nombre de producteurs	Pourcentage %
Respect du prix d'achat	30	25
Vente à un prix dérisoire	90	75
Total	120	100

Source : données d'enquête, juin, 2022

Le tableau ci-dessus montre que 25% de nos enquêtés ont vendu leur production au prix APROMAC (prix d'achat) à 305 F CFA/kg. A contrario, 75% confirment avoir bradé les produits à des prix dérisoires. La mévente de la noix de cajou ces dernières campagnes agricoles constitue l'un des problèmes économiques de cette culture pérenne. Depuis la campagne de 2019, les débuts des campagnes agricoles de la noix sont toujours marqués par une hausse du prix au kilogramme. Plusieurs producteurs ont commercialisé leur premier produit au moins à 400 F CFA/kg. Cependant, une fois cette période passée, du milieu jusqu'à la fin de campagne, les prix chutent. De ce fait, le kilogramme de la noix de cajou s'achète à un prix dérisoire. Par exemple, le prix d'achat de la noix de cajou était fixé à 305 F CFA pour la campagne agricole 2020-2021. Cela sous-entend qu'aucun pisteur ne devrait pas acheter le kilogramme de la noix en deçà du prix national, garanti aux producteurs.

Somme toute, dans les localités de Djigbe, Karakpo, Kounoumon, et Ziedougou, nombreux sont les agriculteurs qui n'ont pu vendre leur produit, faute d'acheteurs. Ils avaient par conséquent, conservé leurs

productions jusqu'à juillet. A cette période, le prix d'achat de la noix de cajou oscillait entre 100 F CFA et 150 F CFA/kg. En réalité, la cause principale de cette baisse vient du Vietnam et de l'Inde, grands pays transformateurs de noix de cajou. Or, ces pays ont décidé de déconsolider les relations commerciales de la noix de cajou vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest, le plus grand bassin de production de noix brute. Ce fait a plongé les exploitants dans une situation de crise financière sans précédent, accentuant ainsi leurs conditions de vulnérabilité économique. Par ailleurs, plusieurs écrits scientifiques ont mentionné que la qualité de noix de cajou de Côte d'Ivoire ne correspond pas aux standards des exportateurs. Ces noix contiendraient un taux d'humidité au-delà de 10%. Par ailleurs, la promotion de la production de l'anacarde est caractérisée par un risque de revenu. Cette situation est due à certains aléas (climat, fluctuation du prix, maladies, manque d'adoption de formation agricole adéquate, etc.), entraînant ainsi une baisse du revenu agricole des ménages. S. K. s'est exprimé en ces termes :

« Depuis plus de 2 campagnes agricoles, la manière dont la noix de cajou est achetée nous décourage trop. Souvent, on ne gagne même pas d'acheteurs. Or, c'est notre culture de base. Voyez-vous comment on commence à souffrir avec cette histoire de promotion anacardièrè ? L'an passé, 3 tonnes de noix de cajou ont fait plus de 4 mois avec moi sans que j'aie un preneur. J'étais obligé d'emprunter de l'argent pour finaliser les frais scolaires de mes enfants ».

Au vu de ces témoignages, il importe de signaler que la stratégie paysanne visant à développer la culture de l'anacarde au détriment des autres secteurs agricoles présente d'énormes failles. Ces résultats ont été discutés.

Discussion

Les résultats ont montré la forte domination de l'anacarde dans l'exploitation agricole de la zone de Boundiali. Les paysans ont entrepris de développer cette culture parce qu'elle a une signification pour eux. Toutefois, cette stratégie agricole affecte la sécurité alimentaire, puisque 83% de nos enquêtés affirment être dans une situation de crise alimentaire. Depuis plusieurs campagnes agricoles et commerciales, les revenus de la culture de l'anacarde poussent les paysans à s'adonner davantage à la création ou l'agrandissement des plantations d'anacardièrè. Ce choix culturel justifie la prédominance des espaces dédiés à l'anacardièrè dans cette localité. Des travaux sur l'anacarde ont démontré que l'anacardièrè s'accapare des terres agricoles au détriment des cultures vivrières signe d'un risque de sécurité alimentaire (P. Kipre *et al*, 2012 ; L.Coulibaly *et al*, 2021 et K. Silué. *et al*, 2021). La culture de l'anacardièrè a engendré une déstructuration des rapports de production agricole dans la zone de Boundiali. Ce qui est perceptible à travers le nombre élevé des exploitations individuelles. Aussi, dans cette entité géographique, 88%

des producteurs exploitent des champs individuels contre 12% qui ont des exploitations collectives. Ces données indiquent qu'il existe bel et bien un bouleversement des rapports de production. Nos résultats sont similaires à ceux de N.P.K. Ouattara (2021), qui montrent que les recettes de l'anacarde ont impacté les formes traditionnelles de coopération et d'entraide des paysans Fohobélé de Fronan. Pourtant, il y a des corrélations entre la naissance des exploitations individuelles et la dispersion des cellules familles. Nos données ont aussi indiqué, que l'exploitation de l'anacarde est à l'origine de l'éclatement des cellules familiales des producteurs. Ce résultat est conforme à celui de M. S. Akmel, (2018), ayant montré que les recettes issues de l'exploitation du palmier à huile occasionnent parfois des contestations familiales en Lodjukru.

L'analyse des données collectées montre que l'adoption de l'anacarde a favorisé la naissance de nouvelles classes sociales dans plusieurs localités de la zone de Boundiali. Depuis l'avènement de la noix de cajou, de nombreuses personnes ont adopté des comportements déviants. Il s'agit entre autres du non-respect de la hiérarchie, de la consommation des boissons frelatées, des cas de vols, etc. En un mot, les recettes anacardièrè ont instauré une déviance sociale au sein des sociétés productives de la noix de cajou. Ce résultat rime avec celui de F. Affo *et al* (2017). En effet, ces auteurs soutiennent que la montée de la déviance sociale est due à cette spéculation pérenne dans les sociétés productives béninoises. De même, plusieurs de leurs enquêtés ont déploré les fréquents cas de vols de noix de cajou dans des plantations, lors du ramassage.

Concernant le problème économique de l'exploitation anacardièrè, il convient de noter que, depuis les campagnes agricole et commerciale de 2019, la noix de cajou ivoirienne a connu un problème d'écoulement, voire une mévente. C'est aussi la position de N. S. R. Kouao (2021). L'auteur montre que dans la sous-préfecture de Diabo, Botro et Bodokro, les paysans sont confrontés au problème de mévente de leur production. Cette situation économique affecte le pouvoir d'achat des planteurs, puisque l'anacarde est leur principale source de revenus. De plus, la question de l'instabilité des prix d'achat a été analysée par (A.M. Siméon, 2016). Pour l'auteur, la campagne agricole et commerciale 2016 de l'hévéa ne pousse guère à l'optimisme. Le prix est fixé à 247 F CFA soit 0,376 euros le kilogramme contre 1.000 F CFA, il y a 4 ans. C'est un véritable coup de massue pour les paysans ivoiriens, qui ne savent où se donner de la tête. Que conclure ?

Conclusion

La culture de l'anacarde se positionne comme la principale culture de rente dans la zone de Boundiali. Cependant, la ruée des exploitants vers cette activité pérenne attise l'insécurité alimentaire, puisque les anacardièrè ont envahi les terres arables au profit de la

production vivrière. Cette situation affecte l'économie alimentaire, car les revenus issus de la commercialisation du fruit de l'anacarde s'avèrent insuffisants pour la satisfaction des besoins alimentaires et sociaux des planteurs. Aussi, la mouvence de cette spéculation pérenne a contribué à la déstructuration des rapports de production. En fait, l'envie des exploitants à disposer de leurs propres plantations les amène à abandonner les champs collectifs au détriment des exploitations individuelles. Ce qui a bouleversé la qualité de vie des acteurs qui sont disséminés dans l'espace à la recherche de formation forestière pour planter des anacardiers. Aussi, la dynamique de cette filière a fait naître de nouvelles classes sociales dénommées "jeunes-vieux et vieux-jeunes". A travers ces nouvelles classes, se dégagent des cas de déviances sociales liées aux revenus que procure cette culture spéculative. En outre, cette zone productive a connu ces dernières campagnes agricoles, un problème d'écoulement du produit. Cette mévente amène les planteurs à vivre une situation de précarité financière. C'est pourquoi, il importe de tenir compte de l'équilibre entre l'anacarde, le coton et le vivrier en vue d'éviter la dépendance à cette spéculation.

References Bibliographiques

- [1] ANNIE Béliveau, 2008, « Déforestation et agriculture sur brûlis en Amazonie brésilienne : les impacts de la première année de culture sur les sols de fermes familiales de la Région du Tapajos », Mémoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 139p.
- [2] ADAMAN Sinan & N'DRI Kouamé Abou, 2016, « Impacts socio-économiques de la culture d'anacarde dans la sous-préfecture d'Odienné », *European Scientific Journal*, 12 (32), p.374.
- [3] ADAYE Akoua Assunta ; KONAN Kouamé Hyacinthe, 2017, « Mutations agricoles et sécurité alimentaire à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d'Ivoire », *IOSR Journal of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)*, 21 (11) : 24-32.
- [4] AFFO Fabien ; MONTCHO Rodrigue ; AMOUZOUVI Hyppolite, 2018, « Plantations d'anacardiers, sédentarisation des paysans et mutations sociales dans le Département des Collines au Bénin », *Annales de l'Université de Moundou*, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 4 (1) : 67-73.
- [5] ADEGBOLA Patrice Ygué ; ZINZOU Jacques, 2010, « Analyse des déterminants des exportations béninoises de noix d'anacarde ». Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA), Institut National des Recherches Agricoles du Benin (INRAB), Porto-Novo, 23p.
- [6] AGBODJA Adé Chola ; OLOSSOUMAÏ Florent, 2001, « Plantation d'anacardier (*Anacardium occidentale*), Production et commercialisation de noix de cajou à Ibgomakro dans la sous préfecture de Bassila. Bénin », Mémoire de fin d'Etudes, Lycée agricole Medji de Sékou, Benin, 43p.
- [7] AKMEL, Meless Siméon, 2005, « Impact socio-sanitaire de l'exploitation du manioc (*Manihot esculenta Crantz*) sur les populations paysannes en pays Odjukru dans la région de Dabou ». Thèse Unique, Bouaké, Université de Bouaké, 404 p.
- [8] AKMEL Meless Siméon, 2012, « Exploitation du charbon de bois et risques sanitaires en pays Odjukru » : *European Scientific Journal December edition*, 8 (30) : 27.
- [9] AKMEL Meless Siméon, 2016, « Enjeux socio-économiques et contraintes liés à l'hévéaculture en pays Odjukru dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) » : *Eur. Sci.J.*, p. 427-428.
- [10] BOUCHARD Gerard, 1987, « Recherches sociographiques » : Essai d'histoire Comparée, Montréal, France, 196p.
- [11] COULIBALY Lenta, 2019, « Logiques socioéconomiques de la prédominance de la culture d'anacarde sur la production du coton dans la zone de Boundiali », Mémoire de Master de Sociologie, Korhogo, Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo, 107p.
- [12] COULIBALY Lenta ; SANGARE Moussa ; OUATTARA Nanfouhoro Paul-Kévin ; VANGA Adja Ferdinand, 2021, « Enjeux socioéconomiques du boom de la culture de l'anacarde au détriment du coton dans la zone de Boundiali (Nord de la Côte d'Ivoire) » : *International Journal of Research*, 8 (11) : 88-94.
- [13] GEORGES Gurvitch, 1964, « Dialectique et sociologie » : *Annales*, Economie et Civilisation, 320p.
- [14] N'KPOME Styvince Romaric Kouao, 2021, « Analyse des mutations géographiques liées à la culture d'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire) », Thèse de Géographie. Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, 315p.
- [15] OUATTARA Nanfouhoro Paul-Kévin, 2021, « Agriculture à base d'anacarde et formes traditionnelles de mobilisation de la main d'œuvre agricole chez les fohobélé au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire », *ESJ Natural/Life/Medical Sciences*, 17 (21), p227.
- [16] SILUE Karna ; GBODJE Jean-François Aristide ; DJAKO Arsène, 2020, « Dynamique spatiale de l'anacarde et problématique de la sécurité alimentaire dans la zone dense du Département de KORHOGO (Nord-Côte d'Ivoire) » : *Revue Géographique et Société Marocaine*, 32, p146.
- [17] SUTTER Luc Pierre, 2010, « Analyse de la filière anacarde au Burkina Faso : identification des leviers d'actions pour une meilleure valorisation des ressources paysannes », Lille, Institut Supérieur d'Agriculture, 96p.